

DESCRIPTION DE POSTE

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

Titre du poste	TECHNICIEN EN INSTRUMENTATION ET CONTROLE
Département/ Secteur d'activité	Électrique
Titre du supérieur immédiat	Contremaitre Électrique
Nom du supérieur immédiat	Gilles Doucet
Date de rédaction	14-02-2017
Lieu de travail	Division Beaufor

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du contremaitre électrique, le technicien en instrumentation et contrôle est responsable du bon fonctionnement et de l'avancement du réseau d'automatisation. Il peut être assujéti à être appelé en urgence de nuit ou de fin de semaine. Le technicien exécute des travaux autant sous terre qu'à la surface et doit suivre les standards établis par la compagnie. Le tout dans le respect des procédures, politiques et normes de la société.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Assurer le fonctionnement du réseau fibre et Ethernet.
2. Concevoir des programmes pour PLC, HMI, variateur de vitesse, etc.
3. Répondre aux appels d'urgence.
4. Calibrer les appareils de mesure (Sonde de gaz, débitmètre, etc.)
5. Former et appuyer les électriciens sur le diagnostic et la calibration des appareils.
6. Mettre à jour les plans.
7. Effectuer à l'occasion, des travaux électriques
8. Exécuter des inspections et entretenir l'équipement électrique et d'instrumentation.
9. Rédiger un rapport informatisé (Guide TI) à son superviseur des travaux exécutés, du matériel requis pour le quart suivant, de l'état de l'équipement et de toute condition inhabituelle rencontrée ou possible qui a été apporté à son attention à la fin de chaque quart de travail.
10. Fournir tous les efforts nécessaires au respect des exigences et échéanciers établis par l'employeur, tout en étant responsable de sa sécurité et celle des autres ainsi que la propreté et l'état général de sa place de travail et de ses équipements.

Toutes autres tâches connexes peuvent être confiées au titulaire du poste.

EXIGENCES REQUISES	
Scolarité	DEC ou AEC en instrumentation et contrôle, électronique industrielle ou expérience équivalente. Posséder les modules I, II, III, IV et V du travailleur minier. Licence C un atout.
Expérience	1 à 3 ans d'expérience.
Compétences	Sens de l'organisation et de la planification Esprit d'analyse et de synthèse Minutie Jugement Autonomie
Compétences particulières	Bilingue (maîtrise du français et anglais parlé et écrit un atout) Connaissance des logiciels d'automatisation Concept, Unity et Citect. Connaissance des logiciels GMAO (Guide-TI)
Environnement de travail	Sous terre et à la surface

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

✓ Posséder un permis de conduire valide

RECONNAISSANCE ET APPROBATION

J'ai pris connaissance et je comprends la description du poste et je reconnais également que la direction peut modifier la description de poste en tout temps.

Signature de l'employé	Signature du supérieur immédiat
Date	